

Déclaration de conformité

Fabricant
Vikan A/S
Rævevej 1
DK-7800 Skive
(+45) 96 14 26 00

Nom du produit
Tuyau, 1/2" (Q), 10000 mm, Bleu
Article Numéro
93353



Matériau plastique
Flexible PVC

Laiton
Raccord laiton chromé

Conformité UE

Règlement (CE) n° 1935/2004

Conformément aux articles 3, 11, paragraphe 5, 15 et 17 du règlement n° 1935/2004 de la Commission européenne, ce produit est destiné au contact alimentaire. Le symbole « verre et fourchette » est apposé sur l'emballage ou sur le produit lui-même par moulage.

Les résultats de migration spécifique des métaux répertoriés sont inférieurs aux limites de libération spécifique indiquées dans le guide pratique de l'Union européenne sur les métaux et alliages employés dans les matériaux et articles en contact avec les aliments, conformément à la résolution CM/Res(2020)9 du Conseil de l'Europe.



Types de contact alimentaire

Le flexible convient uniquement à une utilisation avec de l'eau

- ☐ Aqueux
- ☐ Acide
- ☐ Alcoolique
- ☐ Gras
- ☐ Sec

Température d'utilisation pour le contact non alimentaire

Température minimale : 5 °C
Température maximale : 70 °C



Généralités

Les outils doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés de manière appropriée en fonction de leur utilisation, avant la première utilisation.

Il est également important de nettoyer, de désinfecter et de stériliser les outils de manière adéquate après utilisation, à l'aide des agents, concentrations, durées et températures de décontamination qui conviennent.

Une décontamination adaptée des outils permet de réduire au maximum le risque de développement microbien et de contamination croisée, et d'optimiser l'efficacité et la durabilité des outils.

Nous fournirons sur demande la documentation de référence nécessaire aux autorités compétentes.

Vikan A/S est enregistré auprès de l'Administration vétérinaire et alimentaire danoise (DVFA), et notre système de contrôle interne obligatoire fait l'objet d'inspections de la DVFA.

Ce produit est adapté à une utilisation répétée dans les conditions spécifiées par sa Déclaration de Conformité. La réutilisation du produit n'affecte pas sa conformité aux réglementations applicables au contact alimentaire sous couvert qu'il reste intact, non endommagé et nettoyé correctement entre chaque utilisation.

Date

20/10/2025

Réalisé par

Marta Sztuka
Materials and Compliance Specialist